

Référendum 29 mai

# Seul le NON est porteur de résistance, de changement et de justice



Roland Bernard  
secrétaire Fédération  
Seine-Maritime

mai 2005

N° 8

projets

analyse

démarche

initiatives

communistes

en Seine-Maritime

La lettre  
d'information  
des communistes  
de la Seine-Maritime  
est éditée par  
la fédération  
du Parti  
communiste  
français

**D**ernière arme du oui au projet de constitution européenne, dans le Figaro : l'appel de "grands" chefs d'entreprises à mettre ce bulletin dans l'urne.

On n'en finirait pas de citer ceux qui, en Seine-maritime et dans le pays, sont à la pointe des suppressions d'emplois, des délocalisations, du recul du pouvoir d'achat, de la réduction des droits... et d'une croissance sans cesse plus élevée des profits capitalistes.

L'éditorialiste du quotidien explique que ce "oui est limpide" parce qu'il permettra la poursuite "des réformes et de la modernisation".

Sarkozy, entouré de Rufenacht et d'Albertini, n'a pas dit autre chose, l'autre soir à Rouen, quand il voyait dans le oui le moyen d'en finir avec le "modèle social français".

Un non majoritaire et le plus massif possible, c'est bien ce qu'il nous faut travailler dans les dernières heures qui restent jusqu'à 20 h dimanche.

C'est le moyen de modifier le rapport de force pour résister efficacement à la politique du patronat et de la droite.

C'est le moyen de recréer l'espoir d'une perspective nouvelle en France et en Europe.

**Rien n'est plus urgent.**

## Solidarité

C'est avec le sentiment de vivre une profonde injustice que nous avons pris connaissance du verdict de la cour d'appel concernant Christian, Gilbert et William.

L'honnêteté de Christian Cuvilliez et de ses deux collaborateurs ne peut être discutée et ils n'ont tiré aucun enrichissement de politique ainsi décidée par la collectivité municipale de Dieppe. Ils se retrouvent otages de l'acharnement de la municipalité dirigée par E. Leveau, de la logique revancharde au service de la politique de casse des droits et acquis sociaux.

Néanmoins la sentence prononcée à l'égard de nos camarades est immédiatement applicable.

Nous devons aujourd'hui nous opposer à la volonté d'éliminer, personnellement, et par tous les moyens, notre camarade Christian Cuvilliez et ses deux collaborateurs. La solidarité qui nous unit interdit que nous laissions saisir les biens personnels de nos camarades, qui ne disposent évidemment pas de la somme réclamée.

Nous savons pouvoir compter sur votre contribution et nous vous remercions par avance de la solidarité dont vous ferez preuve à l'égard de Christian, Gilbert et William.

Nous continuerons d'agir, y compris juridiquement pour faire reconnaître leur innocence.

**Parti communiste français**

# Contre l'arnaque

## Manifestation du 16 mai

Plus de 5000 manifestants à Rouen, Dieppe et le Havre, la journée du 16 mai a largement rassemblé avec des appels à la grève très suivis, notamment dans l'éducation nationale, les parents d'élèves FCPE ayant également appelé à ne pas envoyer les enfants en cours, mot d'ordre très suivi avec des classes et des cours de récréation vides !

Le Non des salariés au travail non payé, c'est d'abord un Non à l'injustice. Contrairement à ce que prétend le gouvernement, la suppression du lundi de Pentecôte n'avait aucune vocation à répondre à l'immense défi de la solidarité envers les personnes âgées ou les personnes handicapées. Elle visait, dans la droite ligne de toutes les mesures anti-sociales de ce gouvernement, à mettre le monde salarié à l'amende.



Le Non à la journée de travail gratuit, c'est le refus légitime d'endosser l'incurie gouvernementale. La solidarité avec les personnes âgées, la prise en charge de la dépendance, les droits des personnes handicapées sont des défis majeurs pour les décennies à venir. Ils appellent d'ambitieuses politiques publiques, une politique d'emplois qualifiés pour les services aux personnes, des financements solidaires à la hauteur qui mettent à contribution le capital.

La journée de la Pentecôte, tous les experts l'ont dit, n'a rien à voir avec cela, surtout quand on met en parallèle cette mesure avec les coupes claires opérées dans les budgets publics destinés à ces populations. À l'incurie s'ajoute l'hypocrisie.

La journée d'action du 16 mai a été un premier pas. Il devra être suivi de tous ceux qui seront encore nécessaires pour obtenir le retrait pur et simple de cette mesure injuste et inefficace.

**29 mai:**

**“Soirée électorale” au siège  
de la fédération de seine-Maritime**

Cette soirée, qui commencera vers 21h, 21h30  
dès les premières estimations connues par la fédération.  
Tous les adhérents et sympathisants seront les bienvenus !  
l'animation est prévue !  
avec grand écran pour les débats  
et les premiers résultats régionaux

Abonnement et diffusion de l'avenir de Seine-Maritime:

Pour soutenir et faire connaître L'Avenir de Seine-Maritime souscrivez un abonnement (voir page 8)

Faites connaître ce journal en nous communiquant les adresses de personnes désirant le recevoir

contact : avenir de Seine-Maritime, 33 place de l'hôtel de ville, 76000 Rouen

### REPÈRES

#### Test social avant référendum

Un petit calcul circule de plus en plus parmi les militants syndicaux. Soucieux de démontrer que la suppression d'un jour férié vise un tout autre objectif que celui de la solidarité envers les personnes âgées et dépendantes, ils ont fait les comptes et posé la question : à qui profite le racket ? Ainsi, le syndicat CGT des crèches et PMI du Val-de-Marne détaille le cas de Valérie, qui gagne 1 500 euros pour 151 heures 67 de travail annuel rémunéré 9,89 euros de l'heure. En cas de paiement des 7 heures supplémentaires travaillées le jour de la Pentecôte, son patron aurait dû déboursier 121,15 euros, majoration d'heures supplémentaires et cotisations sociales comprises. Avec la journée de travail gratuit, il va s'acquitter de 0,3 % à la caisse de solidarité, soit 54 euros, et va empocher la différence, soit 67,15 euros, sans compter les richesses créées par Valérie ce jour-là et les profits réalisés par la vente du produit. Pour lui, c'est le jackpot. La Sécurité sociale, par contre, perd les cotisations de la journée de travail non rémunérée, soit 53,65 euros (34,61 pour la part patronale et 19,04 pour la part salariale). Les calculs syndicaux montrent que le gain pour la solidarité s'élève à... 0,35 centime ! « Il s'agit donc d'une arnaque pure et simple », s'insurgent les syndicalistes.

LA CONSTITUTION NE DOIT PAS FAIRE C'OVER



**QUATRE MILITANTS DU  
NON ARRETES  
A LA GARE  
DE VERNON**

**AU SECOURS  
PETAIN REVIENT !**

Quatre militants du Comité départemental pour le NON qui diffusaient un tract pour un meeting du 26 mai à la gare de Vernon ont été arrêtés, contrôlés et verbalisés par la SNCF au titre de la loi du 22 mars 1942 du gouvernement Pétain qui interdit la diffusion de tracts dans les gares SNCF.

On croit rêver !

Les militants NON, les tenants du NOUVEAU sont si nerveux qu'ils veulent bâillonner voire embastiller les partisans du NON. On se demande ce qu'ils vont faire au soir du 29 mai, de ces millions de citoyens qui auront fait ce choix, plus que jamais salvateur pour nos libertés individuelles et collectives très concrètement menacées. La fédération du parti communiste de l'Eure a exprimé son indignation et sa condamnation devant cette atteinte intolérable à la démocratie et à la liberté d'opinion.

Il ne s'agit pas d'excuses immédiates auprès des victimes de la part de M. le préfet, représentant le gouvernement dans l'Eure, de M. Mallois, directeur de la SNCF et de son directeur régional.

Le même la police doit restituer les tracts volés et la SNCF annuler les amendes de 83 € infligées aux quatre militants du Comité départemental du NON.

Les voyageurs témoins par centaines de la scène ont exprimé spontanément leur indignation devant de telles pratiques d'un autre âge.

**Plus de 2500 personnes le 16 mai au parc expo de Rouen pour**

## UN **NON** de colère et d'espoir

**Daniel Paul, député, avec les salariés de Charleval**

C'est non loin de Rouen, à Charleval, dans l'Eure. Une entreprise, Metzeler, fabrique des joints d'étanchéité pour l'automobile. 1100 salariés, dont une centaine d'intérimaires, ont appris que le secteur « finitions » - soit plus de 300 salariés !- serait délocalisé en Pologne.

Les raisons ? L'entreprise serait encore plus compétitive là-bas !

Voilà qui préfigure ce qui se développerait si la Constitution était approuvée, avec ses deux règles d'or, la « concurrence libre et non faussée » et l'inégalité des normes sociales : il faudrait l'unanimité des 25 pays pour changer ces règles !

Au nom de la concurrence, les salariés devraient accepter toujours plus de précarité, la baisse des salaires et des cotisations patronales avec les conséquences sur la sécu et la retraite ! Sinon, gare à la délocalisation ! Ce serait la porte ouverte au chantage permanent !



Meeting du 16 mai, Daniel Paul avec José Bové, Olivier Besancenot, Jean-Luc Mélenchon et Gérard Filloche

Et le comble c'est que la direction ose demander à ses salariés de former ceux qui utiliseront leurs machines en Pologne!

Voter « non », c'est exiger d'être respecté ; c'est refuser ce chantage qui vise à faire accepter par les salariés d'être les victimes, pendant que les grands groupes se nourrissent de cette concurrence.

### **GISORS: Débat WURTZ-LAMY**

La salle des fêtes de Gisors s'avère tout à coup trop petite: ils sont près de 600 à assister au débat entre les deux invités du maire communiste Marcel Larmanou: Pascal Lamy, l'ancien commissaire européen et futur directeur général de l'OMC, et Francis Wurtz, le président au groupe de la Gauche unie au Parlement européen. La salle, des citoyens venus s'informer, mais aussi, selon les mots du maire, "quelques moutons noirs et quelques brebis blanches". Pascal Lamy, le Normand de l'étape, puisqu'il est gisorsien, ne s'est guère réclamé de ses titres passés ou futurs et, bon prince, Francis Wurtz, dans sa défense du "non", s'est contenté de le gratifier du titre de "l'un des plus brillants avocats du modèle libéral. Étonnant donc la ligne de défense de Pascal Lamy. L'ancien commissaire dit "pencher du côté du "oui". Raisonnant "en syndicaliste de l'Europe, en "pro-européen, Pascal Lamy se "pose la question: est-ce en gros un progrès? Et je réponds "oui" ". "Mais pas certain de mon jugement, je me demande qu'est-ce que je pèse si je vote "non". Le "non" fait 50 %, un tiers de souverainistes, un tiers de trouillards de droite et un tiers de "non" de gauche. Donc, le "non" de gauche, c'est 15 % de la force de la France, qui représente 15 % de l'Europe, donc je pèse moins de 3 %. Dans ces conditions, je ne me lance pas dans une renégociation. " C'est une affaire de jugement ", explique-t-il et, se réclamant de l'expression normande, il en conclut: " Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras. " Au point qu'en fin de débat, un jeune a demandé à Pascal Lamy s'il était vraiment pour le "oui" .

## A GAUCHE POUR LE NON

### **Olivier Besancenot :**

"Voter non le 29 mai, c'est donner un coup d'arrêt à la destruction sociale en Europe."

### **Martine Billard, écologiste, député de Paris :**

"Le dogme européen de la libre concurrence tue l'économie sociale et solidaire."

### **Jean-Pierre Chevènement :**

"Un non français provoquerait un immense débat dans toute l'Europe. Celle-ci en sortirait redressée et renforcée."

### **Henri Emmanuelli :**

"Le oui divise la gauche, le non la rassemble."

### **Laurent Fabius :**

"Si la France dit non, cela veut dire que l'on devra aborder beaucoup plus positivement le social en particulier. "

### **Jean-Luc Mélenchon :**

"Les Français ont mis l'Europe en éveil. Dans toute l'Union, il y a une ébullition autour de la question "quelle Europe voulons-nous ?" et c'est de bon augure pour la suite."

### **Danielle Mitterrand :**

Ce texte "institutionnalise la dictature de l'homme comme sujet économique et la plus grande des misères humaines, le chômage."

### **Christiane Taubira :**

"La 3e partie est une fusion des traités précédents. Or, cela fait un moment que nous allons d'insatisfactions en insatisfactions. " Et la règle de l'unanimité rendra "vraisemblable une impossibilité de changement."

### **Emile Zuccarelli :**

"Rejeter ce traité, c'est refuser l'ultralibéralisme. Loin d'inscrire ces politiques dans le marbre, il ouvrirait l'opportunité de les faire évoluer."

De très nombreuses organisations ont manifesté leur désaccord avec ce traité : ATTAC, Fondation Copernic, CGT, FSU, UNEF, CGC, Union syndicale Solidaires, ACI, APEIS, Confédération paysanne, Via Campesina (José Bové), MODEF, Mouvement de la paix, Femmes solidaires, MRAP...

## PAROLES D'ORFÈVRES...

### **Une Europe sociale ?**

"La directive Bolkestein est le principe même de l'Europe. Elle correspond exactement aux fondements de l'Union européenne."

**Guillaume Sarkozy, vice-président du MEDEF.**

### **Pas de renégociation ?**

"Le devoir de vérité impose de dire qu'il peut y avoir un plan B" (une renégociation) en cas de victoire du non."

**Jacques Delors**

"Si la France vote non, il faudra rouvrir le débat européen."

**Franco Frattini, commissaire européen en charge de la Justice.**

### **Seule la France dit non ?**

"Si un référendum et non une ratification parlementaire était organisé en Allemagne, le oui serait laminé."

**Brigitte Zypries, ministre allemande de la Justice.**

*Les Hollandais voteront trois jours après nous. Les sondages prédisent la victoire du non.*

### **Faire contre-poids aux États-Unis ?**

"L'Amérique soutient l'unité démocratique de l'Europe."

**George W. Bush dans le Financial Times, sous le titre :**

"L'enthousiasme de Bush propulse la campagne pro-traité".

## EUROPÉENS POUR LE NON

"Un non peut être le moyen d'imposer une respiration salutaire afin que la politique européenne puisse rebondir en prenant une tout autre direction. "

**Oskar Lafontaine, ex-président du Parti social-démocrate allemand (SPD)**

Avec la montée du non en France, "il se produit une fermentation spontanée des gauches en Europe. On ne doit pas perdre cet élan. " **Jean-Maurice Dehousse, ancien ministre belge.**

"La vérité, c'est que le texte enterre l'Europe sociale" **Georges Debrunne, fondateur de la Confédération européenne des syndicats**

"L'attitude de la gauche française n'est pas anti-européenne. Elle représente un refus d'être gouverné par des gens qu'on ne peut pas révoquer." **Tony Benn, ancien ministre britannique.**

# A Dieppe

## le non s'invite au casino



Le débat entre Sébastien Jumel et Jean Bazin sur le référendum visant à approuver ou pas le projet de constitution européenne laissera pour longtemps une belle empreinte dans la vie politique dieppoise. Sur la scène du casino, les deux jeunes élus interrogés par quatre journalistes de la presse locale, ont débattu, devant leurs invités, de leur conception de l'Europe. Arguments contre arguments, à droite, Jean Bazin, 31 ans, adjoint au maire de Dieppe chargé des finances, membre du conseil national de l'UMP, à gauche, Sébastien Jumel, 33 ans, conseiller général, membre du comité départemental du PCF, ont donné à réfléchir sur le libéralisme économique, l'un convaincu de ses bienfaits, l'autre persuadé de sa nocivité.

Pour Jean Bazin sans libéralisme point de salut. Même si la réalité dément cruellement ses propos le jeune dirigeant de l'UMP assume avec aplomb l'argumentaire de la droite : " Ce texte offre l'opportunité d'une reconstruction européenne, les partisans du non n'offrent aucune alternative. L'élargissement aux pays de l'Est, à l'exemple de ce qui s'est passé au sud avec l'entrée de l'Espagne et du Portugal, va permettre un relèvement du niveau de vie. Des marchés nouveaux s'ouvrent. Ces pays ont fait tomber le mur de la honte, nous n'allons pas construire un autre mur ". Et citant Jack Lang, comme ultime recours, Jean Bazin précise : " Il ne s'agit pas d'un élargissement mais d'une réconciliation ".

Sébastien Jumel n'a eu aucun mal à prononcer, devant une telle déconnexion du vécu des Européens, les mots qui fâchent : délocalisations, retraite, pouvoir d'achat, laïcité, temps de travail, sécurité sociale, emploi, services publics. " Services publics sont deux mots qui ne sont pas traduisibles dans une autre langue " lui rétorquera Jean Bazin.

" Je n'ai pas le sentiment d'être hors sujet lorsque j'évoque les questions sociales. La remise en cause des retraites a eu lieu partout en Europe ". Sébastien Jumel met le doigt où ça fait mal : " La constitution va aggraver la situation des gens dans chaque pays, seuls sont pris en compte le marché de la libre concurrence sans entrave, la libre circulation des capitaux, c'est comme si on gravait dans le marbre la politique libérale de Raffarin pour des décennies ".

Ainsi l'Europe sociale, selon Sébastien Jumel, peut devenir une réalité à condition de s'en préoccuper activement en résistant au libéralisme prédateur. Pour lui, le vote NON donnera une sacrée bouffée d'oxygène à toutes celles et à tous ceux qui, en Europe, conçoivent les rapports entre les peuples sur la base de la solidarité et non de la concurrence sauvage entre tous les peuples.

Mis en difficulté, Jean Bazin va utiliser toutes les ficelles affligeantes de ses aînés à l'UMP sur la peur du rouge et de l'image du communiste avec un couteau entre les dents. D'un seul coup, le jeune élu semblait avoir pris un sacré coup de vieux.

" Le projet de constitution tel qu'il nous est présenté n'est pas neutre, son contenu est clairement à droite " conclura, pour sa part, Sébastien Jumel.



photos Christophe Veron

# Suite au jugement du 18 mai de la cour d'appel,



Ce mercredi 18 mai, la Cour d'Appel de Rouen est allée au bout de la logique qu'elle avait tracée dans sa décision pénale.

Tout en réduisant sensiblement les condamnations prononcées par le Tribunal - qui avait alloué à la Ville plus encore qu'elle ne demandait - l'arrêt condamne Christian Cuvilliez et ses deux collaborateurs en paiement de plus de 470 000 euros au titre des aides que la municipalité de Dieppe avait apportées à la vie syndicale et associative, et au titre du fonctionnement de l'exécutif municipal.

Le hasard du calendrier fait que cette décision intervient juste après que le Conseil d'Etat en ait pris l'exact contre-pied, en réaffirmant la légalité des aides des communes à la vie syndicale et associative.

Elle intervient alors qu'est reportée la procédure dont la Cour d'Appel de Caen est actuellement saisie, contre l'Union Locale CGT à qui la Ville ne craint pas de demander une deuxième fois ce qu'elle a demandé à Rouen tout en affirmant à l'audience qu'elle ne demandait rien à la CGT.

Alors que leur honnêteté ne peut être discutée et qu'ils n'ont tiré aucun enrichissement de la politique ainsi décidée par la collectivité, ils sont ainsi les otages de l'acharnement dont la municipalité dirigée par E. Leveau a fait preuve à leur encontre, dans une logique revancharde au service de la politique de casse des droits et acquis sociaux.

En dépit de cette décision, nous poursuivrons l'action sur tous les terrains y compris juridiques. Les communistes de Seine Maritime, mais plus largement l'ensemble des démocrates, des habitants qui connaissent l'engagement désintéressé de Christian CUVILLIEZ lui renouvellent leur soutien. Pour faire face à cette volonté d'éliminer personnellement, par tous les moyens, notre ami Christian CUVILLIEZ et ses collaborateurs, nous lançons dès maintenant une grande souscription et prenons toutes les dispositions pour empêcher que les biens familiaux de nos camarades soient saisis.

**En confirmant et en amplifiant votre solidarité, notamment financière, vous agirez efficacement au service des libertés communales, associatives et syndicales, notamment en versant vos dons à ADF 76.**



Déclaration de la fédération de Seine-Maritime du PCF, 18 mai 2005

rassemblement devant le palais de justice de rouen, 16 février

**A ce jour nous avons collecté 28 264 €**

Souscription de soutien à Christian CUVILLIEZ et ses deux collaborateurs

## **APPEL** **aux défenseurs des libertés communales,** **associatives et syndicales**

Comme de nombreuses personnalités d'horizon très divers, vous avez manifesté, sous diverses formes, votre attachement aux libertés communales, associatives et syndicales, votre opposition à la casse des droits et des acquis sociaux.

Le 18 mai dernier, la Cour d'Appel de Rouen a condamné Christian CUVILLIEZ et ses deux collaborateurs à verser 475 000 euros, au titre du remboursement des aides apportées par la municipalité de Dieppe à la vie syndicale et associative, et du fonctionnement du cabinet du maire. Cette décision est intervenue alors même que le Conseil d'État vient de réaffirmer la légalité des aides des communes à la vie syndicale et associative et que la loi reconnaît à tout maire la liberté de composer librement son cabinet. L'honnêteté de Christian CUVILLIEZ et de ses deux collaborateurs ne peut être discutée. Ils n'ont tiré aucun enrichissement de la politique décidée, collectivement, par la municipalité dieppoise. Ils se retrouvent aujourd'hui otages de l'acharnement de la municipalité dirigée par Édouard LEVEAU, de sa logique revancharde au service de la politique de remise en cause systématique des droits sociaux et des libertés.

Christian CUVILLIEZ et ses deux collaborateurs, comme la plupart d'entre vous, ne disposent évidemment pas de la somme qui leur est aujourd'hui réclamée. Ensemble, nous pouvons empêcher que leurs biens familiaux soient saisis. Et nous opposer, ainsi, à la volonté d'éliminer, personnellement, et par tous les moyens, notre ami Christian CUVILLIEZ et ses collaborateurs.

En confirmant et en amplifiant votre solidarité, notamment financière, vous agirez efficacement au service des libertés communales et syndicales.

---

NOM.....PRENOM.....  
QUALITÉ.....  
ADRESSE.....  
CODE POSTAL.....VILLE.....

Je verse la somme de .....Euros  
en soutien à Christian CUVILLIEZ et ses deux collaborateurs.

A retourner à ADF PCF 76 - 33, place de l'Hôtel de ville - 76000 ROUEN

## Phillipe Huet Les quais de la colère

Journaliste et grand reporter, ancien rédacteur en chef de Paris Normandie, Philippe Huet se consacre à son métier d'écrivain. Auteur, entre autres, de nombreux romans policiers qui ont toujours Le Havre pour décor : Quai de l'oubli, Cargaison mortelle, La nuit des docks, Un jour sang, l'Inconnue d'Antoine... Il abandonne, momentanément le genre pour se lancer dans une nouvelle veine, le roman naturaliste. Dans « Les Quais de La colère », Le Havre est à la veille de la Première guerre mondiale. Un port en pleine expansion qui nécessite des tonnages toujours plus importants de charbon pour alimenter les machines des navires en escale. Sur les quais, les ouvriers charbonniers sont la lie du port. Rongés par la tuberculose, minés par l'alcool, ils sont pris en main par Jules Durand, le secrétaire général de leur syndicat, dit « Le Curé » car il ne boit pas et suit les cours de l'université populaire. En face, au cœur de la riche bourgeoisie havraise, les grandes familles de négociants. Lorsqu'ils font venir un transbordeur moderne, capable à lui seul de remplacer cent cinquante dockers, les charbonniers entrent en lutte. Dès lors, il devient essentiel d'éliminer Jules Durand... Un « Philippe Huet » nouveau, un formidable roman inspiré de faits authentiques de l'Histoire du Havre.



Phillipe Huet, 15€. Librairie renaissance, Rouen

## démocratie

### Cuba:

## une délégation reçue par la fédération de Seine-Maritime

La Fédération de Seine-Maritime a reçu une délégation de cubains en visite dans notre département.

Cela a permis un échange de point de vue sur à la fois la situation cubaine actuelle et sur la situation politique de la France et le référendum.

La situation de Cuba, difficile au début des années 90, s'est largement rétablie à la suite d'efforts du peuple cubain qui restent attachés au système de santé, d'éducation et d'aide mis en place.

L'effort est maintenant porté sur une volonté de coopération avec les différents pays de l'Amérique centrale et du sud.



Les interventions des élus communistes de la région et du département peuvent être retrouvées sur les sites : [www.elus76.com](http://www.elus76.com) et [www.avec-vous-un-projet.org](http://www.avec-vous-un-projet.org)

## En mouvement

### ■ total

#### Gonfreville l'Orcher

En grève plusieurs jours depuis le lundi 16 mai. "Le refus de payer 0,3% de contribution salariale pour la Pentecôte sans répercussion sur les salariés s'inscrit dans un contexte lourd de politique salariale au rabais et de casse de l'emploi " explique Patrick Varache, secrétaire CGT de la raffinerie de Gonfreville  
Rappelons que la filiale du

groupe Arkema a annoncé 548 suppressions d'emplois en début d'année. Dans le même temps Total annonce tranquillement des profits records, plus de 9 milliards d'€, et 15% de dividendes en plus aux actionnaires

Leur patron, friqué, à des méthodes pas très raffinées ! mais devant la pression de ses salariés il a du céder !

### ■ Saint-Gobain Desjonquères

Les salariés de St-Gobain ont eux aussi réclamé que le lundi de Pentecôte soit uniquement à la charge de leur entreprise.

La fédération PCF de Seine-Maritime et son nouveau site

Retrouvez tous les articles et les liens sur:

[www.pcf76.fr](http://www.pcf76.fr)

de Seine-Maritime  
**L'avenir**

N° 8

Daté du 23/05/2005

Lettre d'information éditée par la fédération de Seine-Maritime du Parti communiste français  
Directeur de la publication : Daniel Lallier  
Rédacteur en chef : Claude Etienne  
Imprimerie : SNEIP Saint-Etienne-du-Rouvray  
Tel 02 35 07 89 80  
Courriel : [Avenir@pcf76.fr](mailto:Avenir@pcf76.fr)  
Abonnement annuel : 25 €  
Prix au numéro : 0,60 €  
CPPA : numéro en cours d'attribution